

# CONCESSION

DE LA

# LOUISIANE

A

M. CROSTAT.

POUR 10. ANNEES.

*Lettres Patentes du Roi du 14. Septembre 1712.*

**L**OUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, Salut. L'attention que Nous avons toujours eu à procurer le bien & l'avantage de nos Sujets, Nous ayant porté malgré les Guerres presque continuelles, que Nous avons été obligé de soutenir depuis le commencement de nôtre Regne, à chercher toutes les Occasions possibles d'augmenter & d'étendre le Commerce de nos Colonies de l'Amérique; *Nous avons en l'Année 1683. donné nos Ordres pour entreprendre la découverte des Pais & Terres qui sont situez dans la partie Septentrionale de l'Amérique, entre la Nouvelle France & le Nouveau Mexique : Et le Sieur*

A

de